

## Jean-Baptiste André Godin à René Jourdain, 10 octobre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 1 p. (134r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à René Jourdain, 10 octobre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51923>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 octobre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Jourdain, René \(1849-\)](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin confirme à Jourdain que, comme par le passé, il est possible de visiter le Familistère.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 134r sont copiées la lettre de Godin à René Jourdain du 10 octobre 1885 et la lettre de Godin à monsieur Christophe du 10 octobre 1885.

## Mots-clés

[Visite au Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
10 octobre 1889

Monsieur Jourdain,

Je m'empresse de vous dire, comme par le passé, que la visite du Familistère nous est toujours possible avec les personnes qu'il nous conviendra d'accompagner.

Veuillez agréer, Monsieur,  
l'assurance de mes meilleurs sentiments

Godin

Guise Familistère  
10 octobre 1889

Monsieur Christophe,

Vous pourrez venir, comme je propose votre lettre d'hier, aussitôt que vous le jugerez convenable, soit lundi 19<sup>me</sup> ou passe le 19<sup>me</sup> dès que vous serez libre.

Votre visite sera pour moi un utile élément d'appréciation.

Veuillez agréer, Monsieur,  
mes parfaites amitiés

Godin

134